



Filière Grandes Cultures CULTURE CANNE-A-SUCRE

N°01 - Données des mois de janvier et février 2022

Région
GUADELOUPE

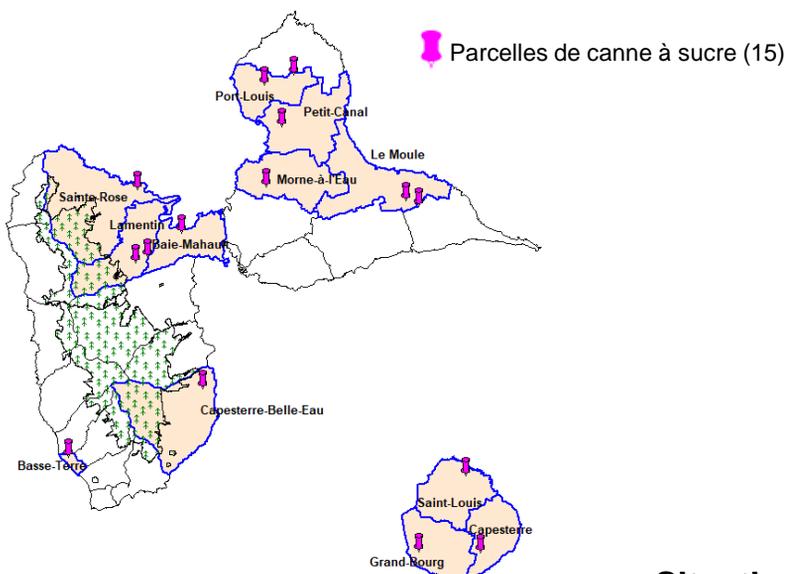


Rouille orangée/Charbon/Chenille défoliatrice :
Aucune présence de ces nuisibles n'a été observée sur les parcelles du réseau.

Enherbement :
Bonne maîtrise de l'enherbement

Focus :
Produits phytopharmaceutiques : Liste des retraits des autorisations de mise sur le marché

Localisation des parcelles « canne à sucre »



On observe la parcelle
Méthodologie en dernière page

Situation globale des organismes observés

Organismes suivis	Janvier			Février		
	Niveau de présence	Parcelles touchées* /parcelles observées	Evolution	Niveau de présence	Parcelles touchées* /parcelles observées	Evolution
Enherbement	Faible	0/12	=	Faible	0/14	=
Rouille orangée « <i>Puccinia kuehnii</i> »	Absent	0/12	=	Absent	0/14	=
Charbon « <i>Sporisorium scitamineum</i> »	Absent	0/12	=	Absent	0/14	=
Chenilles défoliatrices	Absent	0/12	=	Absent	0/14	=

Niveau de présence: ■ Absent ■ Faible ■ Moyen ■ Fort

* Parcelles ayant un risque moyen et fort en note globale de recouvrement (cf. cartes page 2)

Toutes les éditions sur : <https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

Responsables de la rédaction
Lucie AMAND
amand.fredon971@orange.fr
Christophe BOC
Christophe.BOC@ctcs-gp.fr

Comité de relecture
CTCS - F. GROSSARD
INRAE - S. GUYADER
DAAF/SPAVE – C. JURION-VIROLAN et C. DIMAN
CIRAD - JH. DAUGROIS et Y. CHILIN-CHARLES

FREDON Guadeloupe
C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
Sainte-Marie
97130 Capesterre-Belle-Eau
Tél : 0590 41 68 45

L'ensemble des informations de ce BSV ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention.

FILIÈRE GRANDES CULTURES - Culture canne à sucre

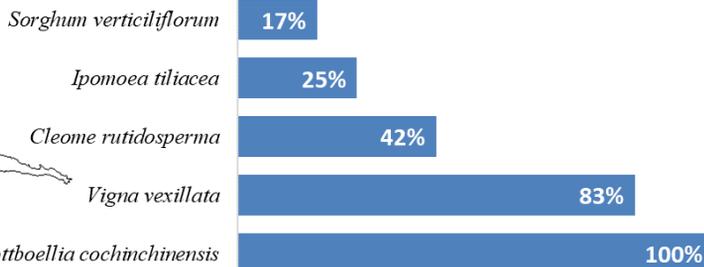
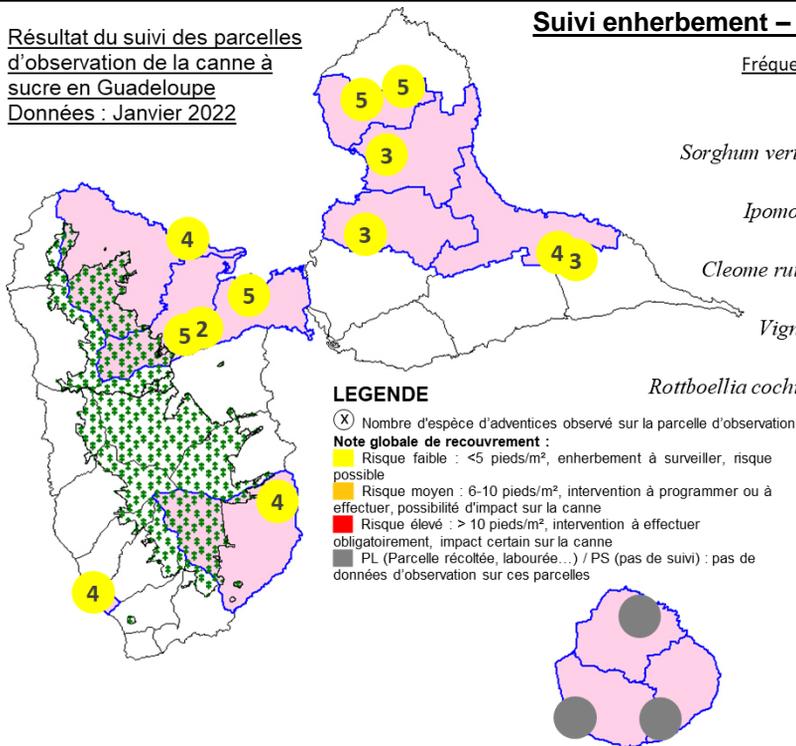
Résultats des suivis des parcelles d'observation

Enherbement

Résultat du suivi des parcelles d'observation de la canne à sucre en Guadeloupe
Données : Janvier 2022

Suivi enherbement – BSV Canne à sucre : Janvier 2022

Fréquence d'observation de quelques adventices sur les parcelles du réseau - Janvier 2022, Guadeloupe

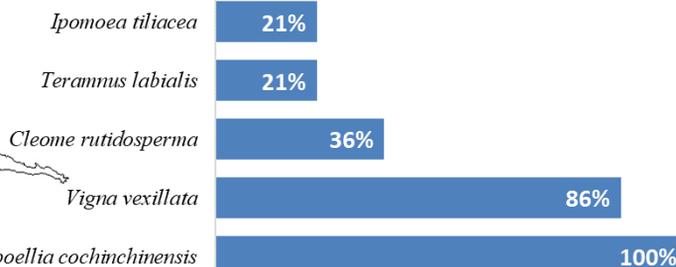
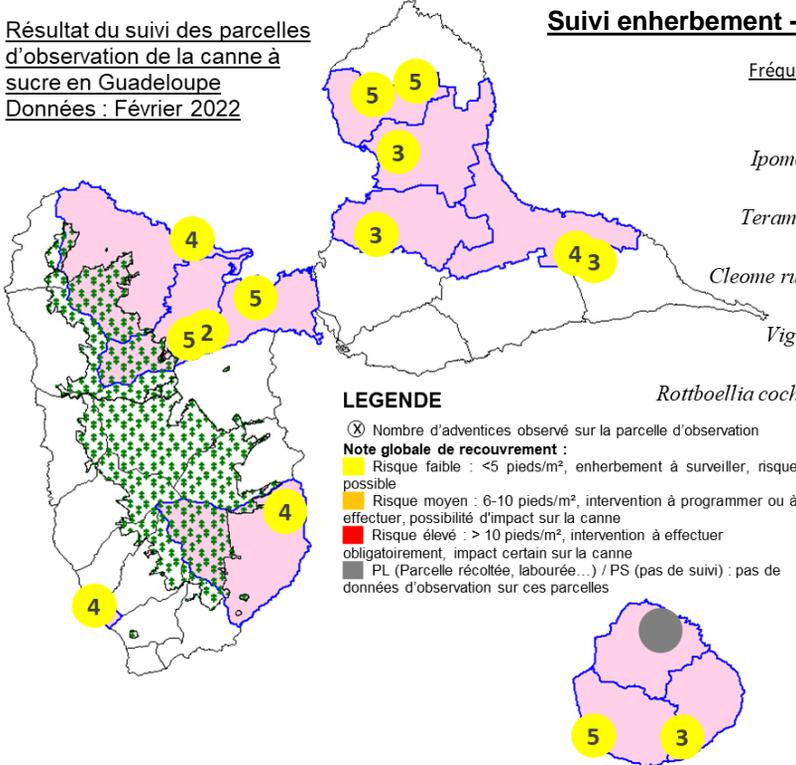


Cleome rutidosperma

Résultat du suivi des parcelles d'observation de la canne à sucre en Guadeloupe
Données : Février 2022

Suivi enherbement – BSV Canne à sucre : Février 2022

Fréquence d'observation de quelques adventices sur les parcelles du réseau - Février 2022, Guadeloupe



Vigna vexillata
« Pois zombi »

Sur les deux premiers mois de l'année, le niveau d'enherbement reste faible sur l'ensemble des parcelles du réseau. *Rottboellia cochinchinensis* (Zeb diri) reste l'espèce la plus fréquemment observée sur les parcelles du réseau.

FOCUS : Retraits des autorisations de mise sur le marché (AMM) en culture de canne à sucre

E-phy est le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France



Scannez le QR-Code pour accéder au site e-phy

Nom du produit 	N°AMM N° permis	Fonction	Substances actives	DATE DE RETRAIT DE L'USAGE	DATE DE FIN DE DISTRIBUTION	DATE DE FIN D'UTILISATION
ELUMIS SYN GENTA FRANCE SAS	2100111	Herbicide	Mesotrione : 75 g/L Nicosulfuron : 30 g/L	15/09/2021	15/03/2022	15/03/2023
CALLISTO PIMP PSI (UK) LTD	2130181 11253 9308/P	Herbicide	Mesotrione : 100 g/L	15/09/2021	15/03/2022	15/03/2023
CHARDOL 600 NUFARM SAS DICOPUR 600	9100296	Herbicide	2,4-D : 600 g/L	06/04/2021	06/10/2021	06/10/2022
MERLIN WG BAYER SAS	9600541	Herbicide	Isoxaflutole : 750 g/kg	31/07/2020	31/01/2021	31/01/2022
ASULOX CER EXAGRI S.A.S.	6900313	Herbicide	Asulam : 400 g/L	15/12/2011		20/05/2015

<https://ephy.anses.fr/>

Attention ! Le SENCORAL n'est plus disponible sur le marché mais a toujours une AMM.

Organisme réglementé : Rouille orangée *Puccinia kuehnii*

Aucune présence officielle n'a été déclarée sur le territoire, en cas de soupçons, contactez : Service de l'Alimentation de la DAAF (0590.99.60.50) ou FREDON (0590.41.68.45)



Ne pas confondre



La rouille orangée
(statut : non présent sur le territoire)



La rouille brune
(statut : présent en Guadeloupe)

Crédits photos : JH DAUGROIS (CIRAD)

Tout document utilisant les données contenues dans ce BSV doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du BSV.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Française de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Pour vous abonner, envoyer un mail : amand.fredon971@orange.fr

